



Préambule

Patrick LATOUR qui nous a quitté le 22 mars 2022, fut le responsable des vétérans de la Seine et Marne et l'enseignant du judo club de THORIGNY mais surtout une figure emblématique du circuit vétéran, un camarade de tous les vétérans qui jusqu'au bout de sa longue maladie n'a cessé de penser Judo
L'organisation d'un tournoi sur le territoire du comité de Seine et Marne lui tenait à cœur.

Cette Organisation lui rendra hommage et ressemblera ses camarades de compétition

Date et lieux

Le Dimanche 17 mars 2024

Dojo Jacques Bidard

450 avenue des regals

77350 Le MEE sur SEINE

ENREGISTREMENT – PESÉE- Inscription

Pesée de 08h00 à 08h30 : -60kg, -66kg + féminines

Pesée de 10h00 à 10h30 : -73kg

Pesée de 14h00 à 14h30 : -81kg

Pesée de 15h00 à 15h30 : -90 kg, -100 kg + 100 kg

Documents à présenter au contrôle :

- Pour les Français, les mêmes conditions exigées dans le cadre de la FFJDA (pièce d'identité (passeport ou carte d'identité, pas de permis de conduire), passeport avec 2 timbres de licences dont celui de la saison en cours et certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo en compétition)
- Pour les étrangers : ils devront apporter tout justificatif permettant de démontrer qu'ils sont en règle avec leur Fédération affiliée obligatoirement à la Fédération Internationale de Judo, qu'ils ont au moins deux années de pratique, qu'ils sont minimum ceinture verte et qu'ils sont aptes médicalement pour la compétition ; à défaut de présentation d'un certificat médical, ils combattront sous leur entière responsabilité personnelle

- Aucun combattant ne sera admis à participer s'il ne peut pas prouver qu'il appartient à un club affilié à sa Fédération, elle-même affiliée à la Fédération Internationale (UEJ ou FIJ).
- Assurance : Chaque combattant est tenu de prendre lui-même une assurance responsabilité civile et dommages corporels, s'il ne l'a pas déjà souscrite dans le cadre de sa Fédération, soit par le biais de son club affilié, soit par le biais de la licence-assurance fédérale. Les organisateurs déclinent toute responsabilité

Inscriptions :

Inscriptions sur l'extranet France judo

Catégories d'âges :

Age au 31/12/2024	Femmes	Hommes	Année de naissance (voir les exemples)	Durée des Combats	Durée du golden score
30-34	F1	M1	1994 - 1990	3 min	Sans limite
35-39	F2	M2	1989 - 1985	3 min	Sans limite
40-44	F3	M3	1984 - 1980	3 min	Sans limite
45-49	F4	M4	1979 - 1975	3 min	Sans limite
50-54	F5	M5	1974 - 1970	3 min	Sans limite
55-59	F6	M6	1969 - 1965	3 min	Sans limite
60-64	F7	M7	1964 - 1960	2min30	1 min
65-69	F8	M8	1959 - 1955	2min30	1 min
70-et plus	F9	M9	1954 et avant	2min 30	1 min

Le tournoi des maitres pour les plus de 75 ans

Programme Prévisionnel :

09h30 : début combat -60kg, -66kg + féminines

11h00 : début combat -73kg

15h00 : début combat -81kg

16h00 : début combat -90 kg, -100 kg + 100 kg

18h00 : fin prévisionnelle

REGLEMENT SPORTIF

Règlement général : le règlement sportif est soit celui de la Fédération Internationale de Judo, soit celui de la FFJDA.

1. Conditions de participation

Chaque fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo peut inscrire autant d'athlètes qu'elle le souhaite à travers ses clubs, dès l'instant où les conditions d'engagement sont respectées. Un athlète ne peut participer que dans une seule catégorie de poids et une seule catégorie d'âge. Des regroupements peuvent toutefois être décidés par l'organisateur, en fonction du nombre de participants.

Les combattants doivent avoir au moins deux années de licences et être au minimum titulaires de la Ceinture Verte, le jour de la compétition.

Chaque judoka concourt dans sa catégorie d'âge, déterminée par son année de naissance.

Les combattants ayant la double nationalité ne pourront représenter qu'un seul pays.

Les combattants ayant participé à une compétition officielle internationale FIJ (hors Masters) durant les 2 saisons qui précèdent ne pourront pas participer.

3. Catégories de poids

Femmes

-48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

Hommes

-60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

Regroupements possibles : cf 6. Formule de compétition

4. Tenues

- Judogis :

Les judogis bleus sont acceptés et même encouragés, pour remplacer la ceinture rouge.

Toute marque est autorisée, dans la mesure où le judogi respecte les normes vestimentaires.

- Dossards :

Les dossards officiels FIJ ou UEJ pourront rester sur le judogi, ces dossards étant collés dessous.

5. Formule de compétition

- De 4 à 5 combattants : poule
- 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers de chaque poule qualifiés pour les demi-finales
- 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers de chaque poule qualifiés pour les demi-finales
- Plus de 7 combattants : tableau à double repêchage
- Pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories d'âge et/ou de poids, en privilégiant ceux par la catégorie d'âge la plus proche

7. Règles en matière de « golden score »

Le Golden score sera utilisé en cas d'égalité. Il sera sans limite pour les catégories F1/M1 à F6/M6. La durée maximale sera de 1 minute pour les catégories F7/M7 à F9/M9.

8. Relation grade/championnat

La relation grade-championnat sera appliquée, conformément aux textes officiels fédéraux (CF « *Règlement des compétitions de loisir* »).

- Pour les combattants de la Ligue Ile de France, les points pourront être marqués sur place, en cas d'accord du représentant régional du Comité d'Organisation Régional des Grades (CORG).
- Pour les combattants français des ligues hors Ile de France, les responsables des Comités d'Organisation Régionaux des Grades (CORG) se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution, pour la validation des points.
- Pour les étrangers, les responsables du Comité d'Organisation des Grades du pays concerné se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution pour valider les points, si leur fédération l'autorise.

